

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 FEVRIER 2023 à 18H30

Vu le Code Général des Collectivités territoriales ; conformément à l'article 40 de l'ordonnance n° 021-1310 du 7 octobre 2021 et notamment l'article L 2121-25 entré en vigueur le 1^{er} juillet 2022 ; Considérant que dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune,

I. <u>ADOPTION DES PROCES-VERBAUX DU 17 NOVEMBRE ET DU 16 DECEMBRE 2022</u> Adopté à l'unanimité des voix

II. COMMUNICATIONS

Décisions établies conformément à la délibération du conseil municipal du 15 juillet 2020 prise en application des articles L.2122-22 du C.G.C.T.: Le conseil municipal prend acte

III. ADMINISTRATION GENERALE

 Réélection des administrateurs suite au décès de Monsieur HANCK Jean-Paul au sein du Conseil d'Administration de la régie municipale des pompes funèbres de Stiring-Wendel. adopté à l'unanimité des voix

IV. TRAVAUX ET URBANISME

- 1. <u>Déclassement du domaine public communal d'un lot en volume dans la Halle de Wendel</u> adopté à l'unanimité des voix
- 2. <u>Cession d'un lot en volume dans la Halle de Wendel</u>

 adopté à l'unanimité des voix
- 3. Convention LIDL

adopté à l'unanimité des voix

V. FETES ET CEREMONIES

1. Programme des manifestations de l'année 2023 et janvier 2024.

adopté à l'unanimité des voix

VI. **DIVERS**

Stiring-Wendel, le 13 février 2023

Le Maire,

Yves LUDWI